

## **Avenant n°1 CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2022**

**Entre**

**La Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières Minervois,**  
Représentée par son Président, **André Hernandez.**

Ci-après dénommée « la CCRLCM »

**D'UNE PART**

**Et**

**L'association « Pays Touristique Corbières Minervois »**

Régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Représentée par son Président **Emile Delpy** agissant es-qualités.

ci-après dénommée « le PTCM »

**D'AUTRE PART**

### **Il est convenu ce qui suit :**

**VU** la convention financière et de partenariat entre le PTCM et la CCRLCM en date du 15 décembre 2021 ;

**Considérant** les actions déjà mise en œuvre, à la demande de la CCRLCM dans le domaine de la promotion touristique par l'association Pays Touristique Corbières Minervois ;

### **MONTANT DE LA SUBVENTION**

- Verser une participation financière complémentaire spécifique **de 15 000 €** concernant l'animation et la promotion du label vignobles et découvertes (partenariat avec la collectivité Corbières Salanque Méditerranée).

### **DURÉE ET RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION**

La date d'entrée en vigueur de la présente convention est le 1<sup>er</sup> avril 2022.

Elle ne pourra être reconduite que de façon expresse.

Si l'une des deux parties ne souhaite pas sa reconduction, il devra notifier cette décision à l'autre partie avant le 1<sup>er</sup> octobre de l'année.

## MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

La totalité des sommes évoquées à l'article 3 sera versée en totalité avant le 30 juin.

Les versements sont effectués au compte ouvert au nom de :

### Relevé d'Identité Bancaire



Cadre réservé au destinataire du relevé

--	--	--	--	--	--	--

#### Identification du compte pour une utilisation nationale

13485	00800	08913168332	48
c/Etabl.	c/guichet	n/compte	c/rib

#### Domiciliation

#### BIC

CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC ROUSSILLON	CEPAFRPP348
---------------------------------------	-------------

#### Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1348	5008	0008	9131	6833	248
------	------	------	------	------	------	-----

#### Agence

BDR CENTRE AFFAIRES ESI

254 RUE MICHEL TEULE  
BP 7330  
34184 MONTPELLIER CEDEX 4  
TEL : 04.67.61.81.64

#### Intitulé du compte

PAYS TOURISTIQUE CORBIERES MINER  
PAYS TOURISTIQUE CORBIERES MIN

2 PLACE DES VOSGES

11200 LEZIGNAN-CORBIERES

L'ordonnateur de la dépense est le Président de la CCRLCM.

Le comptable assignataire est le Percepteur, trésorerie de Lézignan Corbières

**Echéancier de paiement** : la totalité des sommes évoquées plus haut seront versées en totalité avant le 30 juin. Le Pays Touristique Corbières Minervois les appellera à l'exception de la cotisation statutaire qui sera versée en janvier de chaque année.

Fait en double exemplaire originaux, Le

**Pour la CCRLCM**  
Le Président,  
André Hernandez

**Pour le Pays Touristique Corbières Minervois**  
Le Président,  
Emile DELPY